



LE BULLETIN RÉFORMISTE

LE BULLETIN RÉFORMISTE

VOTRE LETTRE D'INFO BIMENSUELLE 01
JANVIER 2016



ÉDITO



Cher(e)s collègues,

Au nom de toute l'équipe de la CFE-CGC je tiens à vous présenter tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2016. Les défis sont nombreux, et les prochains mois devront nous permettre d'obtenir de nouvelles avancées. D'abord, **remettre l'humain au cœur de la performance de l'entreprise**. Il est indispensable de valoriser les femmes et les hommes qui permettent quotidiennement aux entreprises de se développer. Notre deuxième priorité sera de faire évoluer la gouvernance, pour la rendre plus humaine. **Construire et pratiquer un syndicalisme responsable et durable** au bénéfice de tous les salariés de l'encadrement, c'est tout le sens de mon engagement pour cette nouvelle année.

Depuis le début de mon mandat, je n'ai eu cesse de défendre vos intérêts, de rassembler et travailler pour l'ensemble de nos fédérations. Au cours des quelques mois qui nous séparent de notre prochain congrès (1 et 2 juin à Lyon), je porterai jusqu'au bout nos convictions et mènerai nos combats avec la même vivacité que celle qui m'a animée jusqu'alors. Personnels de l'encadrement, agents des trois fonctions publiques, salariés de la confédération : il est essentiel de poursuivre nos actions pour **la préservation et la reconnaissance des cadres et de tous ceux qui aspirent à le devenir**.

Les prochaines négociations sur l'assurance chômage seront également un rendez-vous crucial. La CFE-CGC mettra tout en œuvre pour que ces négociations soient équilibrées et que les partenaires sociaux entrent dans une logique d'efforts partagés. Dans le domaine de l'emploi, nous attendons également la future loi "El Khomri" en mars prochain sur la réforme du code du travail. La CFE-CGC espère que ce texte sera à la hauteur des attentes des salariés, notamment en matière de formation. La mise en place du compte personnel d'activité (CPA) doit être l'occasion de garantir des droits liés au travail. Il s'agit de sécuriser les parcours, mais aussi de **créer un outil au service d'une évolution professionnelle des bénéficiaires**.

Ce sont autant d'enjeux que je m'engage à défendre dès aujourd'hui et dans les mois à venir. À l'aune des récentes victoires, je me félicite d'ores-et-déjà que l'encadrement ne soit plus la variable d'ajustement de l'État et du patronat.

L'année 2016 doit être celle du réformisme, c'est dans cet esprit que nous pourrons continuer à avancer, à affirmer notre singularité et notre indépendance.

Ce premier numéro du Bulletin Réformiste est ainsi à notre image : résolument tourné vers demain.



Carole COUVERT
Présidente confédérale



LE BULLETIN RÉFORMISTE, LA NOUVELLE LETTRE D'INFORMATION DE LA CFE-CGC

Vous informer et donner du sens avec une certaine hauteur de vue quant à une actualité sociétale, économique et législative toujours plus riche et complexe : tels sont les objectifs du Bulletin Réformiste, la nouvelle lettre d'information bimensuelle de la CFE-CGC au service de toutes les forces vives de l'organisation : adhérents, militants, élus et structures.

Le Bulletin Réformiste, c'est, en complément du site vitrine confédéral (www.cfecgc.org) et de la Newsletter hebdomadaire Le + Syndical, une nouvelle source d'information resserrée autour des thématiques essentielles d'aujourd'hui et de demain. Car ce que l'on attend de la

CFE-CGC, ce n'est pas seulement lister de manière exhaustive tous les sujets de l'agenda social et syndical, mais aussi proposer des angles, un ton, un esprit et de la prospective pour vous aiguiller.

Doté d'une maquette aérée et colorée pour offrir la meilleure expérience de lecture, votre nouveau webzine (imprimable pour celles et ceux qui le souhaitent), avec ses exclusivités et ses rubriques singulières, se veut résolument ancré dans la modernité et à votre écoute.

Bonne lecture.



La Rédaction



INDISCRETS

Réformes des aides sociales

Le député PS et vice-président de l'Assemblée nationale, Christophe Sirugue, chargé par le Premier ministre de simplifier les aides sociales, proposera d'ici fin mars trois scénarii de réformes. Parmi les pistes évoquées, une refonte complète en un revenu minimum social de base, défendue par plusieurs Prix Nobel d'économie¹.

La compétition démarre au Medef

La succession de Pierre Gattaz à la tête du Medef, qui aura lieu à la mi-2018, commence à attiser les convoitises. Pour l'instant c'est Alexandre Saubot, président de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie), qui fait figure de favori. Mais d'autres candidats sont évoqués, à l'image de Thibault Lanxade, vice-président du Medef en charge des TPE/PME. D'ici 2018, la couleur de la majorité politique au pouvoir sera l'un des facteurs décisifs dans la course à la présidence de l'organisation patronale².

Le ton monte à la CGT

La préparation du Congrès de la CGT qui se tiendra en avril à Marseille est tendue.

Le dernier accrochage en date porte sur le nombre de membres de la commission exécutive, que l'actuel secrétaire général Philippe Martinez a essayé de faire passer de 54 à 44, invoquant un nombre de femmes candidates trop faible pour parvenir à la parité. Face aux désapprobations, il a finalement fait machine arrière, faisant adopter une formule vague prévoyant entre 46 et 50 membres³.

LE CHIFFRE DU MOIS

C'EST LE NOMBRE DE PERSONNES

qui ont obtenu une formation grâce à leur compte personnel de formation (CPF) en 2015. Le dispositif, lancé en début d'année, est progressivement monté en puissance, jusqu'à traiter 62 000 cas pour le seul mois de décembre. En un an, le CPF a déjà dépassé le dispositif qu'il a remplacé, le droit individuel à la formation, qui traitait environ 45 000 demandes par mois⁴.



+ Sources

1. Libération, « Numérique : El Khomri pose les premiers jalons d'une protection des travailleurs », janvier 2016, disponible sur : http://www.liberation.fr/france/2016/01/06/numerique-el-khomri-pose-les-premiers-jalons-d-une-protection-des-travailleurs_1424611
2. Lettre de l'Expansion, 21/12/2015, « MEDEF : compétition « ouverte » pour l'après Gattaz.
3. L'Express, « Le ton monte à la CGT », janvier 2016.
4. L'Express, « Près de 210.000 formations obtenues en 2015 grâce au CPF (ministère) », janvier 2016, disponible sur http://lentreprise.lexpress.fr/actualites/1/actualites/pres-de-210-000-formations-obtenues-en-2015-grace-au-cpf-ministere_1750402.html



Un guide handicap pour les militants CFE-CGC

En première ligne sur le sujet, la CFE-CGC mène depuis des années, aux côtés des personnes handicapées et de leurs proches, un combat quotidien sur toutes les thématiques associées au handicap et au travail : emploi, santé, formation, retraite... Issu d'une longue lignée de supports et d'outils de sensibilisation, la CFE-CGC met aujourd'hui à la disposition de ses militants un guide handicap, présenté en décembre dernier. Disponible en version papier et numérique, ce riche document (194 pages), réservé aux militants CFE-CGC, a été conçu pour permettre à chaque utilisateur de l'adapter à son propre usage dans l'entreprise, et aux fédérations de l'enrichir d'informations (accords de branches...) spécifiques à leurs secteurs d'activité.

La CFE-CGC Chimie s'engage pour la jeunesse

À l'heure où les organisations syndicales cherchent à rajeunir leur base d'adhérents et à encourager de jeunes salariés à s'engager dans l'action syndicale, la CFE-CGC Chimie (8000 adhérents dont 4% de moins de 30 ans), multiplie les initiatives : parrainages de proximité, nouveaux outils numériques, développement de ruches d'innovation et d'incubateurs. « *Nous souhaitons à la fois mener des actions immédiates et nous inscrire dans une démarche à long terme, en faveur de la jeunesse* », résume Philippe Jaegger, président de la CFE-CGC Chimie (branches chimie, caoutchouc, pharmacie, textile-habillement).

Le SNIA CFE-CGC lance une application smartphone

En pleine révolution digitale, le Bureau exécutif du SNIA développe de nouveaux outils afin de rester à la pointe de la technologie et d'attirer un nouveau public. Le Syndicat national des inspecteurs d'assurances CFE-CGC vient donc de lancer son application smartphone et tablette disponible sur Google Play et l'App Store. Conçue comme un véritable outil militant pour un syndicalisme accessible, l'application est dotée de fonctionnalités et de contenus réalisés par et pour les inspecteurs d'assurance.



La CFE-CGC Orange favorable à un rapprochement entre Orange et Bouygues

Les deux opérateurs télécoms ont annoncé début janvier être entrés en discussions en vue d'un rachat de la filiale de Bouygues par Orange. Sébastien Crozier, président de la CFE-CGC Orange, s'y montre a priori favorable : « Il a été largement démontré qu'il y avait un opérateur de trop en France. Les autres pays européens n'ont que trois opérateurs. N'avoir que trois opérateurs est largement suffisant et permet de mener des investissements d'un niveau important. »

Le SGPC CFE-CGC fête ses 50 ans

Fondé en 1966, le Syndicat général des praticiens conseils des organismes de sécurité sociale fête cette année son cinquantième anniversaire. « La longévité du SGPC-CFE-CGC, c'est aussi la tenue avec rigueur et constance des fondamentaux du syndicalisme : une organisation structurée, démocratique, des représentants élus dans toutes les régions, une politique d'information continue et soutenue », explique son président, Jean-François Gomez.

L'Apec à la manœuvre sur le statut de l'encadrement

Dans le cadre de la signature de l'accord sur les retraites complémentaires intervenue fin 2015, la CFE-CGC a obtenu l'ouverture d'une négociation d'un accord national interprofessionnel sur l'encadrement. Présidée par Marie-Françoise Leflon, secrétaire générale de la CFE-CGC, l'instance paritaire en faveur des cadres et des entreprises prendra part activement au débat. « L'Apec est fortement mobilisée sur le statut de l'encadrement, assure sa présidente. Il est en effet indispensable de tenir compte de l'évolution de l'encadrement et de mettre à jour l'ensemble des critères qui le définissent dont le diplôme, la responsabilité, l'expertise, l'autonomie ou encore l'individualisation des missions. »



POINT DE VUE



Gilles Babinet, « digital champion »

Gilles Babinet est « digital champion » depuis juin 2012, c'est-à-dire représentant de la France pour le numérique auprès de la Commission européenne. Son rôle est de promouvoir les avantages d'une société numérique ouverte à tous.

Si l'entrepreneur considère que les entreprises françaises sont encore trop « timorées » en matière digitale, il relève une avancée notable : la French Tech. Cette réussite, que l'on doit à l'initiative de Fleur Pellerin, a permis à la France d'apparaître dans les médias aux côtés des poids lourds internationaux tels que la London Tech City et Berlin. Malgré les retombées positives de ce label, Gilles Babinet note que la France peut encore progresser, en stimulant notamment les jeunes

dès l'école primaire. Quant à l'enseignement supérieur, il repose sur des écoles d'élite qui forment des jeunes excellents mais trop peu nombreux, c'est pourquoi « **réformer l'université par l'autonomie et l'ouverture sur l'extérieur (dont le monde des start-up) n'est pas une option, mais une absolue nécessité** ».

Bref, si les entreprises françaises ont pris conscience depuis plus d'un an de la révolution technologique en cours, elles ont encore du chemin à parcourir. Pour Gilles Babinet, **c'est avant tout un nouveau modèle de management qui permet l'innovation, la créativité et la prise de risque avec moins de hiérarchie**⁵.



5. Les Echos, « Gilles Babinet : Les entreprises françaises sont encore trop timorées », décembre 2015. Disponible sur <http://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/021579823941-gilles-babinet-les-entreprises-francaises-sont-encore-trop-timorees-1187703.php?Kk2FXMbExobgc2IR.99>



3 QUESTIONS À...



**« Les unions régionales
jouent un rôle fondamental
dans l'ensemble
de nos territoires »**

Jean-Michel Pécorini, Secrétaire national CFE-CGC Développement, Dialogue social et Unions territoriales

Depuis le 1^{er} janvier, la France métropolitaine compte 13 régions contre 22 auparavant. Comment la CFE-CGC s'est-elle adaptée à la réforme territoriale ?

Le Bureau national confédéral a décidé de se calquer sur la réforme territoriale de l'État. Celui-ci a fixé des préfets préfigurateurs et des capitales préfiguratrices. La CFE-CGC a fait tout le nécessaire, au niveau juridique, pour mettre en place les fusions dans les 7 nouvelles régions : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine (capitale : Strasbourg) ; Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes (Bordeaux) ; Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon) ; Bourgogne, Franche-Comté (Dijon) ; Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées (Toulouse) ; Normandie (Rouen) et Nord-Pas-de-Calais, Picardie (Lille). Les régions étant créées, il s'agit désormais de procéder au renouvellement des instances des unions régionales (UR) et à l'élection de leurs présidents.

Quelles sont les grandes missions affectées aux Unions Régionales ?

Le rôle des unions régionales est fondamental. Elles animent et coordonnent l'action des unions territoriales en conformité avec les positions, les stratégies et les directives émanant de la Confédération.

Il s'agit donc de promouvoir, en région, la doctrine, l'action et le développement de la CFE-CGC.

Les UR doivent représenter et défendre au niveau régional les intérêts communs des organisations qui la composent, et assurer leur représentation collective auprès des pouvoirs publics et des organismes régionaux (économie, social, culture). Le développement syndical est également une priorité avec un Monsieur ou Madame développement nommé(e) dans chaque UR.

Quid des unions départementales et des unions locales ?

Les unions départementales ont les mêmes missions à l'échelle départementale. Elles animent et coordonnent l'action des syndicats départementaux et les assistent dans leur action syndicale, notamment dans l'entreprise, et dans la défense de leurs intérêts particuliers.

Les unions locales - plus de 200 implantations dans tous nos territoires, souvent des bureaux de proximité tenus par des gens qui donnent de leur temps - doivent, elles, se tenir à disposition des syndicats et des sections syndicales locaux pour les assister dans l'ensemble des actions syndicales menées.



Les questions prioritaires de constitutionnalité (QPC), futur lieu de la lutte sociale ?⁶

Mises en place en 2010, les QPC représentent maintenant 90% de l'activité du Conseil constitutionnel. Cette procédure constitutionnalisée en 2008 est devenue très rapidement incontournable dans le processus judiciaire, et sa jurisprudence influe de plus en plus sur la rédaction des textes par le législateur, notamment en droit du travail. Permettant un contrôle de constitutionnalité de la loi dit « a posteriori » (après l'entrée en vigueur), cette procédure se greffe à la saisine classique du Conseil par des parlementaires ou le président, contrôle dit « a priori ». Elle permet de **vérifier si une disposition législative entrée en vigueur est conforme aux dispositions contenues dans la Constitution.**

Aujourd'hui, **7% des QPC traitées sont liées au droit du travail.** Parmi les décisions récentes rendues par le Conseil des sages, on trouve ainsi une QPC plaidée sur une éventuelle rupture d'égalité entre les organisations patronales et syndicales (n°502), ou une autre traitant des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (n°500).

Pour Olivier Dutheillet de Lamothe, membre honoraire du Conseil constitutionnel et ancien président de la section sociale du Conseil d'État, **le potentiel de développement de ce phénomène est important, la QPC offrant la possibilité de « remettre en cause des législations anciennes ou plus récentes ».**

Surtout, le juriste souligne **l'influence déjà existante des décisions du Conseil en matière sociale, prenant l'exemple des relations entre la loi et l'accord collectif.** En effet le Conseil constitutionnel a historiquement consacré un droit conventionnel comme une source de droit du travail, et a rendu depuis sa création plusieurs décisions en ce sens (1977 ou 2004). Aujourd'hui, cette relation est placée au cœur de la réforme du droit du travail en cours.

L'augmentation attendue du nombre de QPC en matière sociale pourrait représenter pour le Conseil constitutionnel une possibilité d'accroître son influence dans le domaine du droit social.



Source

6. « Le potentiel de QPC en droit du travail est important » (Olivier Dutheillet de Lamothe, colloque Avosial), décembre 2015. Consulter sur: <http://www.sea-avocats.fr/medias/shared/pdf-avosial.pdf>



Baro-éco réalisé par Viavoice pour HEC,
Le Figaro et France Inter : les cadres
tablent sur un nouvel ordre mondial
dominé par l'Inde et l'hémisphère sud
qui bousculeront la Chine.⁷

Interrogés sur leur vision de l'économie mondiale à horizon 2025, les cadres tablent sur un nouvel ordre mondial dominé par l'Inde et l'hémisphère sud qui bousculeront la Chine. Ils placent Barack Obama en tête des personnalités les plus influentes dans le monde, devant le président russe Vladimir Poutine et la chancelière allemande Angela Merkel.

Les cadrent voient par ailleurs les rapports de force entre le « Nord » et le « Sud » s'inverser : si la Chine est en tête des « pays ou régions du monde qui comptent le plus économiquement », devant les États-Unis, elle chute de 12% pour tomber à 69% alors que l'Inde progresse de 24% pour se hisser à la deuxième place (48%). Tandis que l'Europe de l'Ouest s'écroule pour tomber au septième rang des ensembles économiques mondiaux avec seulement 19%.



7. Le Figaro, « Les cadres prévoient une chute d'influence de l'Europe et des États-Unis », décembre 2015, disponible sur <http://premium.lefigaro.fr/decideurs/expertise/2015/12/07/33005-20151207ARTFIG00027-les-cadres-prevoyent-une-chute-d-influence-de-l-europe-et-des-etats-unis.php>



Quel avenir pour le syndicalisme des cadres européen ?⁸

La Confédération Européenne des Cadres (CEC), qui défend les intérêts de l'encadrement au niveau européen, a été fondée en 1989, à l'initiative de la Confédération Internationale des Cadres, qui réunissait depuis 1951 les fédérations de cadres françaises (la CFE-CGC), allemandes et italiennes. Elle regroupe 16 organisations nationales de cadres dans 14 pays, et 9 fédérations sectorielles européennes, représentant environ un million de managers/cadres. Elle possède une organisation semblable aux syndicats nationaux, avec des branches et des bureaux d'études. Depuis le 28 mai dernier, elle est dirigée par l'allemand Ludger Ramme.

Le dialogue social européen s'est lui vraiment ouvert depuis 1985, avec l'arrivée de Jacques Delors. Auparavant, les entreprises se montraient réticentes à signer des accords contraignants. Depuis, de nombreux progrès européens ont d'ailleurs été réalisés sur la base de ce dialogue (la Charte des droits fondamentaux, les comités d'entreprises européens, la garantie jeune accords sur le temps partiel ou sur le télétravail notamment).

Mais le mandat de la commission Barroso (2004-2014), marqué par l'ultra-libéralisme de l'Union européenne, a affaibli le dialogue social et les propositions qui en ressortaient. Le vrai enjeu pour le syndicalisme européen sera donc de se remettre au centre du jeu. Cela pourrait lui permettre de favoriser une convergence sociale vers le haut et de faire résonner à nouveau l'Union européenne de manière positive dans le quotidien des salariés. Pour y parvenir, il pourrait compter sur le nouveau président de la Commission, Jean-Claude Juncker, qui possède une sensibilité sociale plus importante que son prédécesseur, et qui pourrait redonner un vrai espace à la négociation. Il a d'ailleurs déjà proposé l'idée d'un socle de droits sociaux européens minimums.

La CEC et son président ont d'ailleurs annoncé leurs objectifs pour les années à venir : les cadres doivent contribuer à renforcer le modèle social européen, notamment dans le cadre de la « révolution numérique ». L'organisation a par ailleurs récemment annoncé le lancement du premier « Panel européen des cadres », incluant la publication d'études régulières sur les opinions d'un échantillon de plus de 1000 cadres et professionnels.



8. Toute l'Europe sur France Bleu 107.1, "Le syndicalisme en Europe", novembre 2015. Disponible sur <http://www.touteleurope.eu/actualite/reecoutez-toute-l-europe-sur-france-bleu-1071-le-syndicalisme-en-europe.html>





Mécénat : des salariés détachés pour aider les associations⁹

À l'image du « Pro bono »* américain, les entreprises françaises mettent de plus en plus à disposition des associations les compétences de leurs salariés volontaires. Ce phénomène concerne maintenant 1/3 des grands groupes mais moins de 10% des PME.

Si le manque de disponibilité des collaborateurs constitue le frein principal, avec la complexité de mise en œuvre, ce phénomène offre l'avantage de donner un nouveau souffle à leur engagement. Un atout important alors que la quête de sens dans le travail devient un sujet central. Les missions se faisant souvent en équipe (48%), le mécénat peut également avoir une fonction de « team building ».

* en latin « pour le bien public », le pro bono désigne l'engagement volontaire de ses compétences professionnelles pour le bien public (Le blog du pro bono).

Mise à disposition de salariés détachés qui s'engagent en politique¹⁰

À l'heure où pouvoirs publics et privés luttent pour la compétitivité de la France, le rapprochement du politique et de l'entreprise est de plus en plus abordé.

Dans l'ouvrage « Connecter l'entreprise et le politique » qu'il préface, le président de Michelin, Jean-Dominique Sénard, explique que les grands groupes doivent favoriser l'accès de leurs collaborateurs à des fonctions électives. Son entreprise a elle-même mis en place une convention favorisant le détachement de salariés qui s'investissent dans le débat public, en accordant par exemple des décharges sur le temps de travail sans perte de revenu.

D'autres mesures sont proposées au sein de l'ouvrage, comme les RTT politiques, ou les fonds de dotation finançant les initiatives citoyennes des salariés. L'investissement en politique représente en effet un risque important pour le salarié qui peut perdre facilement son poste, et ce alors que ce type d'engagement représente une richesse potentielle pour l'entreprise et le salarié.



Source

9. Le Monde, « Des salariés détachés pour aider les associations » novembre 2015. Disponible sur, http://abonnes.lemonde.fr/emploi/article/2015/11/02/des-salaries-detaches-pour-aider-les-associations_4801358_1698637.html date
10. Les Echos, « Les DRH suggèrent l'engagement des salariés en politique », septembre 2015, Disponible sur <http://business.lesechos.fr/directions-ressources-humaines/management/developpement-personnel/021287503393-les-drh-suggerent-l-engagement-des-salaries-en-politique-202402.php?XAKqFQ0AwCLYWJu.99>

LE BULLETIN RÉFORMISTE

VOTRE LETTRE D'INFO BIMENSUELLE 01
JANVIER 2016



BULLE TWITTER



 **BENOÎT THIEULIN** @THIEULIN - 7 JANV.

Il faut un syndicalisme 2.0 ! #cnum (via#franceinfo) franceinfo.fr/emission/l-int...

AVIS DE LA CFE-CGC

Le 6 janvier, Benoît Thieulin, président du Conseil national du numérique (CNUM), a rendu un rapport à la ministre du Travail, Myriam El Khomri, sur le travail, l'emploi et le numérique.



 **CAROLE COUVERT** @CAROLECOUVERT - 11 JANV.

Pour #CFECGC la compétitivité des entreprises françaises passe par des convergences fiscales et sociales au niveau européen #manuelvalls

AVIS DE LA CFE-CGC

Manuel Valls a reçu Carole Couvert et les partenaires sociaux le 11 janvier à Matignon en amont du discours de François Hollande sur le plan pour l'emploi devant le CESE le 18 janvier.



 **ÉLYSÉE** @ELYSÉE - 31 DEC. 2015

Un plan massif de formation des demandeurs d'emploi sera lancé : 500 000 personnes de plus seront accompagnées vers les métiers de demain.

AVIS DE LA CFE-CGC

Lors de ses vœux de nouvel an le 31 décembre 2015, le président de la République a annoncé la mise en place d'un plan « massif » de formation des demandeurs d'emploi. Ce plan sera détaillé le 18 janvier.



AGENDA

**DU 27
AU 29/01**

Université d'hiver
de la formation
professionnelle,
à Biarritz, sous
le Haut Patronage
de François Hollande.

MARDI
09/03

Présentation du projet
de loi sur la Réforme
du Code du travail en
conseil des ministres.

DÉBUT
02/2016

Ouverture
des négociations
sur l'assurance-
chômage.

MARDI
15/03

Journée d'étude sur
le compte personnel
d'activité organisée
par France Stratégie,
l'Institut des sciences
sociales du travail,
l'IRES et l'EDHES.



CONTACTS

Mathieu Gratiot

mathieu.gratiot@cfecgc.fr

Mathieu Bahuet

mathieu.bahuet@cfecgc.fr